

PAX T

AVRIL 1957 N.30

PAX n° 30
8^e ANNÉE — AVRIL 1957

SOMMAIRE :

Renouveau	1
Le doux visage du Crucifié	4
La Bretagne Bénédictine	10
Chronique	18
Frère Guénolé Malléjac	20
Histoire du Monastère de Landévennec	21
Amis de Landévennec.	

PAX CHRONIQUE TRIMESTRIELLE DES ABBAYES
DE KERBÉNÉAT ET DE LANDÉVENNÉC

lien entre nos amis et nos monastères, leur permet de s'associer à la vie de nos communautés, s'efforce de les aider à bénéficier des richesses de la doctrine monastique, de la spiritualité liturgique et du patrimoine chrétien de notre Bretagne.

ABONNEMENT

Ordinaire : 250 francs — de soutien : 500 francs
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.

H. GOUGAY, Abbaye de Kerbénéat, Plouneventer (Finistère)
C. C. P. 1145-34 Rennes

R E N O U V E A U

Tout au long de cet hiver qui fut, il est vrai, particulièrement clément, quelques primevères, blotties ça et là au creux d'un talus ou en bordure d'un pré exposés au soleil, chantaient comme en sourdine l'annonce du printemps. Maintenant qu'il est tout proche, les « bouquets de lait » bretons surgissent de toutes parts. A leur signal, et comme sur leur fraternelle invitation, boutons d'or, violettes, marguerites émergent à leur tour du sein de l'herbe humide. L'apparition et la fusion de toutes ces couleurs c'est comme l'explosion d'un concert harmonieux et joyeux qui monte de notre campagne bretonne. Hymne de nos humbles fleurs à la vie qui renaît, *Cantique nouveau* de la création à la gloire du Créateur.

Tandis qu'au chœur des moines l'office des Laudes s'achève et qu'au dehors va bientôt poindre le jour, voici qu'aux accents suppliants de la prière du carême succède un tressaillement d'espérance et de joie :

Voici venir le jour où tout va reflourir,
Livrons-nous à la joie.

Renouvelés en Lui par sa miséricorde,
Chantons tous au Seigneur un cantique nouveau!

C'est à la fois l'attente et l'annonce de Pâques. Pâques, le jour par excellence du Seigneur. Pâques, la fête du renouveau. Ce sera, en effet, la naissance des nouveaux baptisés à la vie de la grâce. Ce sera la résurrection des pécheurs pénitents, dégagés par la miséricorde de Dieu de leur misérable *vétusté* et *devenus capables d'une sainte nouveauté*. Ce sera le rajeunissement de toutes les âmes, de toute l'Eglise, devenues, par la participation à la mort et à la résurrection du Christ, un *peuple nouveau* par qui le monde peut et doit être renouvelé. *Que le monde entier*, disait une ancienne oraison de la nuit pascale, *voie et expérimente que ce qui était déchu est relevé, que ce qui était vieilli est renouvelé, et que tout retrouve son intégrité par Celui en qui tout trouve sa raison première : Jésus-Christ, notre Seigneur.*

Le réveil de la nature, l'approche de la fête de Pâques, nous invitent à réfléchir un instant sur la grandeur, l'exigence, la grâce de ce renouveau qui est la loi de notre vie spirituelle, la caractéristique de notre vocation et de notre mission.

IL est une jeunesse ineffable, éternelle. C'est la jeunesse de Dieu. Car en Lui tout est jaillissement de lumière, tout est force immuable, tout est rayonnement et effusion d'amour. Sa vie est un perpétuel printemps. Aussi est-elle un hymne incessant de louange et de joie : cantique toujours le même, cantique toujours nouveau.

L'homme et le monde sortant de la main du Créateur portaient l'empreinte de cette jeunesse divine. Ils en reflétaient la pureté, la fraîcheur, l'élan, la vigueur. Mais vint le péché. Et avec le péché ce fut la vieillesse qui fit son apparition dans le monde; elle pénétra, tel un chancre rongeur, jusqu'au plus intime de l'homme. Son regard devint trouble, hésitant, ténébreux. Sa volonté débile. Son cœur se durcit, se dessécha. Tel un vieillard faible et languissant, la race du *vieil Adam* victime de son péché, de ses passions, gisait tristement, comme *assise à l'ombre de la mort*.

Cependant Dieu allait avoir pitié des hommes. Au milieu de leurs ténèbres, de leur découragement, une promesse retentit, que vont redire les prophètes :

Voici que je vais faire du nouveau...
Je vais créer des nouveaux cieux, une terre nouvelle...
Je vous donnerai un cœur neuf, un esprit nouveau.
Vous chanterez au Seigneur un cantique nouveau.

C'est dans le Christ et dans l'Eglise que ces promesses allaient trouver leur accomplissement. Le Fils de Dieu, Celui qui jaillit éternellement du sein du Père et en qui Dieu se renouvelle, allait venir sur notre terre afin de communiquer aux hommes cette jeunesse divine qui serait en eux *une source jaillissante de vie éternelle*. Il serait le *nouvel Adam* en qui tout allait renaître, tout allait revivre. Mais cela ne se ferait que par la Croix. Car il fallait qu'auparavant Il consentît à prendre sur Lui la langueur et la décrépitude du monde dévoyé et pécheur. Il s'en revêtirait comme d'un manteau de misère et de honte qu'Il fixerait à tout jamais à la Croix. En récompense de son sacrifice, Il sortirait du tombeau éclatant de jeunesse, rayonnant de vie. Par Lui, le printemps de Dieu allait désormais refléurir sur terre. La jeunesse de Dieu allait pénétrer, transformer les âmes, et peu à peu renouveler, conquérir le monde, jusqu'à ce que tout finisse par refléurir en Dieu.

VOYEZ dans la nuit pascale ces néophytes revenant du baptistère et s'avancant dans l'Eglise, revêtus de leur nouvelle robe blanche. Ce sont des *créatures nouvelles*. Associés mystérieusement à la mort du Christ, ils ont *dépouillé le vieil homme et ses convoitises*. Associés à sa résurrection, ils ont *revêtu l'Homme nouveau*, Jésus-Christ.

Et si tel est l'effet de leur baptême, telle sera désormais la loi de leur vie. Afin de se dégager toujours plus des adhérences tenaces de la dépouille du vieil homme, ils auront à mourir chaque jour au péché, au monde et à eux-mêmes. Ce faisant ils se revêtiront chaque jour davantage de la sainteté de Jésus-Christ. Leur vie sera une Pâque perpétuelle, un *passage* à travers la mort vers la vie, un *passage* du vieil homme à l'Homme nouveau : *non plus moi, mais Lui, le*

Christ, vivant en moi ! Elle sera un effort et une grâce de perpétuel rajeunissement. Elle sera — oserons-nous le dire ? — elle sera, reflet de la vie même de Dieu comme un perpétuel printemps.

De ceci le témoignage des saints nous est une preuve et une garantie.

Parce qu'ils ont accepté cette loi du renoncement chrétien, parce qu'ils ont cru à cette grâce de mort et de résurrection, ils ont trouvé le secret d'une inaltérable et rayonnante jeunesse. Leur regard s'est sans cesse renouvelé, leur faisant découvrir chaque jour avec plus de respect, avec plus d'émerveillement, Dieu et le monde racheté, leur âme et celle de leurs frères, le sens et le prix de leur vie, de tous ces événements, de toutes ces humbles choses qui en composaient la trame. A travers leurs épreuves, leurs souffrances, leurs échecs, au sein même de leur faiblesse et de leur misère, leur volonté s'est sans cesse redressée, a sans cesse rebondi, animée d'un dynamisme que rien ne pouvait arrêter ni abattre. Leur dévouement toujours en éveil, jamais lassé, sachant continuellement s'adapter, se faire tout à tous, toujours plus tendre et plus profond, témoignait d'un cœur sans cesse renouvelé par les flots de la charité du Christ qui sans cesse s'y déversaient.

Mourant chaque jour avec le Christ, chaque jour par Lui et en Lui ils rajeunissaient. Hymne de foi, d'espérance et d'amour, leur vie fut un *cantique chaque jour nouveau*, écho toujours plus pur du cantique ineffable que Dieu se chante à Lui-même, annonce toujours plus claire du cantique qu'avec les élus nous chanterons au ciel pendant l'éternité.

L'EVANGILE nous rapporte que Jésus voulut un jour comparer le Royaume des cieux au ferment qui, déposé dans la pâte, la pénètre et la soulève toute entière.

Ce ferment c'est le ferment de la nouveauté et de la jeunesse de Dieu. Le baptême l'a jadis déposé dans nos âmes. Chaque année, chaque jour la grâce en nous le renouvelle. A nous de le laisser pénétrer tout notre être, transformer notre vie. A nous de l'apporter au sein de notre foyer, de notre milieu de vie. A nous de l'être tous ensemble dans l'Eglise, qui est le ferment du Christ déposé dans le monde, afin de le pénétrer, de le soulever, de le porter à Dieu.

Au moment où dans la nature et dans la liturgie tout nous crie : renouveau, puissions-nous saisir ce que ce mot contient pour nous de lumière, d'appel et d'assurance ! Il exprime la sainteté et la grâce de notre vocation et de notre mission. Il résume notre vie. Laissons-le pénétrer notre âme et disons avec toute l'Eglise :

Voici venir le jour où tout va refléurir,
Livrons-nous à la joie.
Renouvelés en Lui par sa miséricorde,
Chantons tous au Seigneur un cantique nouveau !



AVONS-NOUS PERDU LE SENS DU SACRÉ ? ...

Ce sont des questions qui peuvent se poser encore plus aujourd'hui où l'art s'efforce de retrouver la pureté primitive et le symbolisme des signes.

Depuis plusieurs années on parle de la *querelle de l'art sacré* et, ces derniers temps, des polémiques ont été soulevées autour des missels illustrés pour enfants.

Jadis n'existaient pas de problèmes d'art sacré dans le sens où les gens l'interprètent aujourd'hui. Mais on savait donner aux formes des *valeurs spirituelles*. On savait aussi, suivant le conseil de Suger, « diriger la pensée de ce qui est matériel vers ce qui est immatériel ». Sous des formes archaïques, frustes, grossières peut-être même, le Christ était présent...

LE DOUX VISAGE

SOUS LE RUDE GRAIN DE NOS PIERRES

Mon ami ne me donnait jamais d'explications. Il me croyait peut-être semblable à lui. Mais moi, malheureusement, je ne sais pas voir les moutons à travers les caisses.

Antoine de Saint-Exupéry.
dans le « *Petit Prince* ».

Aux abords de Lorient, en marge des opérations militaires, hiver 1944-1945. Une promenade, au gré de la fantaisie, amène un soldat, qui bénéficie de quelques heures de détente, à une petite chapelle très champêtre, d'allure médiévale. Ce sanctuaire s'accompagne d'une croix monolithique du XVII^e siècle, érigée à son flanc gauche. Sur la droite l'avoisine une maisonnette aux contrevents clos, peints en verts. Les linéaires des minuscules ouvertures, blanchis à la chaux, portent en relief des lettres et une date : 1836.

La chapelle et la modeste habitation sont desservies par un chemin tracé, à peine nivelé, où les cailloux roulent sous les sabots des passants. Sur le côté du chemin, face à la maisonnette, des bassins creusés grossièrement dans des pierres rectangulaires — de la dimension d'une tombale — laissent s'écouler un filet d'eau dont la source se devine sous un enchevêtrement de lierre. C'est une fontaine maçonnée en pignon, avec une niche abritant une statuette sans détails.

A l'entour : la lande rocailleuse. De son tapis de bruyère fanée, vers un ciel vaporeux s'élèvent des pins difformes. Accrochés à des poteaux de ciment, des câbles de cuivre conduisent l'électricité par delà ce décor.

Tout est granit... et rude

Tout est granit. Les pierres dont la lande se revêt, comme de monstrueuses écaïles. Les assises des talus, avec leurs étranges entrelacs dessinés par les racines des résineux. La pesante maçonnerie de la chapelle, ainsi, naturellement, que la croix. Les murs de la maisonnette. Les bassins qui prolongent la source et la fontaine elle-même. Les cailloux du chemin. Et, ne l'oublions pas, le saint du fond de l'alvéole... même son nom, semble-t-il, qui sonne dur !

...NOS ANCETRES AVAIENT-ILS UNE VISION DIFFERENTE DE LA NOTRE ?

...Il était, mais il reste encore présent — pour ceux qui savent voir avec les yeux de la foi — dans toutes ces naïves croix de carrefour taillées avec foi et amour.

Notre correspondant P. H. a soulevé ici le problème de l'art populaire et sincère. Il essaie de lui trouver une solution. Aux pieds de ces vieilles croix bretonnes de nos carrefours, il avait, dit-il, « pensé qu'il était en face d'un art, et il commence à voir qu'il est en face d'une religion. »

Nous pourrions dire : en face du *sacré*, si nous savions vraiment voir la *réalité derrière les apparences* et si nous savions voir cette réalité non pas avec l'imagination, mais avec la foi. Ne serait-ce pas la solution du problème ?

DU CRUCIFIÉ



Ne sont-elles pas, également, de granit les deux silhouettes féminines qui approchent, croisent le soldat, puis disparaissent dans un tournant du chemin, derrière une brassée d'ajoncs ? Silhouettes écrasées sous le poids des ans et l'accumulation des tâches accomplies, sous les amples vêtements régionaux qu'épaississent des parures de velours. Mains taillées à grands coups de burin, striées par les gerçures, filigranées par la culture des légumes et leur épluchage, nouées sur les anses d'énormes paniers d'osier. Leur parler rugueux trouve un écho tout naturel dans les pierres de la lande, jusque dans les cailloux du chemin.

Les événements militaires n'ont pas déraciné ces deux femmes, cette chapelle, cette croix, ces arbres tordus, la maisonnette, les bassins, la pierre qui surgit d'alentour... C'est un tout, bien en place, étroitement soudé. Un tout par sa nature, sa composition, par ses couleurs mêmes. Les teintes grises dominent, se marient à des verts, infiniment variés : celui qui ronge le cuivre des fils électriques ; celui qui chausse de bottes de lierre les poteaux de ciment ; celui qui patine le velours des vêtements, qui atténue le murmure du filet d'eau ou suinte de la pierre dont la chapelle est bâtie.

Unité puissante que l'imagination tente vainement de briser, en substituant,

Région de Baden (Morbihan)



Entre Pénestin et La Roche-Bernard.

par exemple, aux larges ardoises moussues du sanctuaire les tuiles plates de la maisonnette, ou des alignements bien ordonnés de hêtres à la poussée anarchique des résineux. Unité, en dépit de la diversité des âges, de l'écart se chiffant par siècles entre la durée de l'érosion qui égratigne le visage du Christ et de celle qui ride le front et les joues des deux femmes. Harmonie vigoureuse, rude, presque sauvage. Poésie triste, de silence, à peine rompu par le grondement lointain de l'artillerie et par le bêlement chevrotant d'une biquette, les rares propos des passantes et le roulement des cailloux sous leurs sabots.

Assis sur un de ces troncs de pin qui, reposant ses extrémités sur des menhirs nains, sert de clôture aux entrées des multiples parcelles de la lande, le soldat est d'abord songeur... Bientôt l'envoûtement le saisit... S'il ferme par instant les paupières, c'est pour mieux contempler l'image, la mieux fixer en sa mémoire...

Le visage du Crucifié

Et cette image, surtout ce qu'il croit en être le noyau, la croix monolithique où le Christ est à peine dégagé de la matière, exercera sur lui une invraisemblable attraction. Pour la revoir, il quitte son pays et renonce à un aspect de sa profession. Breton des Marches, qui ignorait Breiz-Izel, sont art populaire, sa langue, qui avait reçu sa formation au Musée Wicart d'un maître épris des créations flamandes, le voilà en quête des croix de carrefour qu'il découvre avec des yeux neufs.

Ces croix de carrefour ? Un fût massif et court, avec deux bras qui sont eux aussi bien courts — trop pour leur épaisseur, leur largeur — taillée en prisme octogonal. L'image du Christ est dégagée péniblement, grossièrement. Une forme plate, ronde ou ovale, représente la tête avec un léger relief marquant le nez, un trait creusé indiquant la bouche, deux cercles gravés signifiant les yeux. Les cheveux ne sont pas évoqués — ou peu, par des traits creusés —. Les membres sont des cylindres qui n'ont parfois à leurs extrémités rien qui fasse penser aux mains, aux pieds. Il arrive que ces cylindres soient trop longs, ou trop brefs. Le corps n'a guère plus de largeur que la tête, mais il s'épaissit démesurément à la hauteur du ventre. Sur le corps, on pourra observer, de ci de là, la représentation des côtes par des traits creusés. Il n'y a pas la moindre proportion, pas la moindre expression. En bref, ces croix de carrefour semblent bien des monuments primitifs, voire barbares, taillés — même au XVII^e siècle — par des gens sans culture, sans technique, mal outillés.

Et pourtant... Pourtant, en effet, si l'on a cette impression sévère au premier regard, si l'on a l'impression que ces croix sont l'œuvre touchante, certes, mais aussi un tantinet puérile de nos pieux mais bien naïfs ancêtres, œuvre conçue par des tailleurs de pierre qui n'avaient pas même l'idée d'ouvrir les yeux sur les personnes qui les entouraient pour tenter de présenter des figures se rapprochant — même gauchement — de la nature, une plus approfondie étude de ces monuments révèle à notre soldat du front de l'Atlantique, lorsqu'il est démobilisé, qu'ils sont tels, simplement parce que l'on a voulu qu'ils soient tels...

Où le « Petit Prince » apparaît.

Dix ans durant, s'attardant à examiner le grain des pierres, la facture des inscriptions qui souvent les accompagnent, à découvrir la date de leur érection, les circonstances de celle-ci, à essayer les outils destinés au travail de la pierre, il va d'un monument à l'autre, méditant, notant, questionnant, Il reçoit des réponses qu'il épiluche et il se répond à lui-même, épiluchant ses propres réponses. Il ne cherche pas à savoir qui a taillé ces visages du Christ, car il ne doute pas que ce soient des gens du pays, utilisant des matériaux du pays, qui ont taillé ces croix s'incorporant si parfaitement dans ce pays, dans la rudesse de son sol, sous la rudesse de ses vents, ces croix trapes comme la race, inflexibles comme son caractère. Il demande seulement pourquoi l'on a ainsi fait l'image du Crucifié.

Un jour, il se croit au terme de sa quête. La malhabileté du sculpteur jointe à la simplicité de son outillage ne pouvait triompher de la grossièreté du grain de la pierre. Mais le lendemain l'entraîne encore dans son aventure, car il palpe des pierres au grain plus fin, travaillées avec aussi peu de délicatesse... Un autre jour, il est persuadé d'être tout de même arrivé au bout. Ces tailleurs de pierre besognaient comme des enfants, naïvement, ne retenant d'une silhouette humaine comme d'une silhouette de plante que l'essentiel. Un des chapiteaux de l'église abbatiale de Landévenec, représentant un orant dans la nature, réunit les deux exemples. Du personnage, l'auteur a surtout mis en valeur la tête — une face ronde et plate, sans relief, et le geste des bras ; le cadre est symbolisé par quelques rares feuillages. Mais un autre lendemain arrache le quêteur à cette illusion : en l'église paroissiale de Vieux-Marché, un bénitier Renaissance s'orne d'un motif floral très stylisé — emprunté à l'imagination — d'une fort élégante et délicate facture. Ce motif comporte en outre une silhouette humaine déconcertante. Se détachant en bas-relief dont les contours et certains détails — sont finement obtenus, elle est étrangement disproportionnée. La tête mesure près du tiers de l'ensemble du corps et occupe un volume égal à celui du tronc et des bras réunis. Les yeux sont globuleux. Le nez tient la place d'un avant-bras !

Alors, dans la solitude, le silence, le recueillement, le chercheur revoit l'ensemble du problème qui s'était imposé à lui. Il se dépouille, s'avoue humblement vaincu, reconnaît la vanité des nombreuses hypothèses échafaudées successivement, parfois émises dans les colonnes de la Presse. Une certitude lui semble maintenant acquise : c'est de propos délibéré que les tailleurs de pierre ont ainsi travaillé ; ils pouvaient œuvrer avec plus d'art, la preuve en est dans le témoignage qu'ils ont donné,

Chapiteau du XII^e s. à Landévenec



parfois sur les croix elles-mêmes — dans l'inscription « Fait faire par X... », par exemple, à quoi s'ajoute la date. Mais reste encore à trouver pourquoi ces tailleurs de pierre ont ainsi volontairement traité avec une déroutante simplicité l'image du Crucifié. Et c'est la solitude qui répond à cette question finale. La solution du problème apparaît alors au quêtéur... dans l'humilité, le recueillement. Il avait pensé après bien d'autres, avec bien d'autres, qu'il était au pied de ces croix de carrefour, en face d'un art et il commence à voir qu'il est en face d'une religion.

Lui revient en mémoire le livre admirable d'Antoine de Saint-Exupéry, « Le Petit Prince », et notamment ce passage : « Mon ami ne me donnait jamais d'explications. Il me croyait peut-être semblable à lui. Mais moi, malheureusement, je ne sais pas voir les moutons à travers les caisses... » Nos tailleurs de pierre, ces humbles gens d'une Bretagne imprégnée jusqu'à la moëlle de spiritualité chrétienne, ne nous ont pas laissés de commentaires. Ils nous rêvaient semblables à eux-mêmes. Mais nous, hélas, nous ne savons pas voir le doux visage du Crucifié à travers le rude grain de nos croix de carrefour, son vrai visage, celui qui a parlé, qui a prononcé des paroles de bénédiction, de pardon, de guérison, de résurrection, ce visage qui a souri aux petits enfants, ce visage qui s'est figé dans la mort après des heures d'un cruel supplice, qui a rayonné dans l'Ascension.

Ces monuments discrets du bord de nos chemins ne sont que des bornes sur une voie sacrée, celle qui, par l'église et l'enclos funèbre qui la ceinture, va vers le ciel... Tandis que généralement le sculpteur se plait à embellir, par l'adresse de son ciseau, la beauté charnelle, à présenter aux yeux du public une vision exaltant la condition humaine, nos tailleurs de pierre ont pensé à évoquer une autre beauté, celle de l'au-delà, et ont ramené la figure humaine à la plus humble forme, symbolisant la misère de la créature. *Devant ce Dieu qui fait baisser les yeux aux superbes, ne recherchant pas les grandeurs ni les merveilles*, tendant à devenir comme des enfants pour entrer dans le Royaume du Père, ne voulant pas façonner *ces idoles qui ont des yeux, mais ne voient pas*, parlant d'instinct le langage sacré, qui est synthèse, signe, symbole, en s'adressant à des passants qui savaient répondre par la prière — au signe du Christ, par exemple — ils n'éprouvaient pas le besoin des détails, de la proportion, de l'expression, mais, par contre, éprouvaient celui de montrer l'homme tel qu'il est en lui, avec ses faiblesses, ses mesquineries, et non tel qu'il apparaît objectivement au regard.

Et la figuration du Christ ne pouvait échapper à cette conception éminemment spiritualiste des tailleurs de pierre. *Dieu a fait prendre à son Fils une chair semblable à notre chair de péché. Et le Fils s'est humilié. Ne se réclamant pas de son égalité avec le Père, il s'est anéanti...* Cet anéantissement, traduit par des artisans pénétrés de cette certitude qu'ils ne sont que des esclaves, s'exprime par ces images qui se dégagent des croix de carrefour. Et ces images expriment aussi l'humilité — et la foi — de ces gens qui, à l'occasion d'un décès, d'un accident, d'une faveur obtenue, ont lancé, par nos campagnes, ces invitations à méditer... La matière — une matière très commune en notre pays — ne vaut évidemment point par elle-même. La croix ne vaut pas même par le travail de son auteur. Elle trouve sa valeur dans l'âme de celui-ci, qui transparaît à travers la matière, dans une âme qui jouit, aujourd'hui, de la béatitude éternelle et qui, de là-haut, poursuit son appel, nous conviant, à travers le rude grain de nos pierres, à contempler le doux visage du Sauveur.

Question de longueur d'ondes.

Au fond, ce qui sépare le « Petit Prince » de son ami comme ce qui sépare de nous les tailleurs de pierres chrétiennes, ce n'est qu'une question de longueur d'ondes. Trouver la longueur d'ondes sur laquelle émettent et le « Petit Prince » et les tailleurs de pierre, c'est pénétrer leur spiritualité toute de fraîcheur, c'est comprendre et aimer nos croix de carrefour, c'est encore s'ouvrir à l'ensemble de la création de la statuaire populaire bretonne, même celle d'artistes autrement plus habiles que les artisans auteurs des monuments à qui nous avons consacré cet article.

Si l'architecte, bâtissant des églises à la gloire de Dieu, dressait celles-ci avec une somptuosité qui s'accompagnait d'une incontestable virtuosité, ne signant pas son œuvre, n'imposant la mémoire de son nom que par l'exceptionnelle qualité de cette œuvre, le sculpteur, lui, qui dégageait de la pierre une figure humaine, cherchant à évoquer un mortel, ne pouvait tendre qu'à faire exprimer par son sujet l'humilité qui venait à l'homme, même parvenu à la sainteté, voyant en lui le saint anonyme issu des gens de modeste condition qui l'entourent : le charron, la servante, le fossoyeur. A son visage il donnait des traits vulgaires, parfois accentués, et pour le reste se contentait des attributs : mitre, crosse, chape, s'il s'agissait d'un évêque ou d'un abbé. Et sa sculpture était elle-même si humble qu'il fallait la polychromie pour la rehausser...

L'édifice consacré à Dieu est l'essentiel. La sculpture, qui peut de ci de là en rompre la sévérité ou qui sacralise une fontaine, est secondaire. Là encore intervient un sens intelligent de la hiérarchie des valeurs qui se retrouve dans la sculpture elle-même ou prend de l'importance, par le volume, ce qui, dans le corps traité est important : tête coiffée de la mitre, main bénissant, main tenant la crosse, sein de la Vierge lactante, etc.

Suspendons là la lecture du carnet de cette quête dont nous avons été autorisé à extraire la synthèse pour les lecteurs de PAX. Nous nous garderons de leur imposer une conclusion. Si nous avons cru devoir ne point leur épargner un long prélude, c'est parce qu'il nous a paru nettement souligner la passion de ces recherches et bien mettre en relief le sérieux qui les dirigea. En ces jours où la Croix s'illumine d'une toute spéciale clarté, où elle apparaît plus libératrice que jamais, l'on nous pardonnera aisément, nous l'espérons, de nous être arrêté, dans la verdure renaissante, près de ces humbles témoignages de la foi de nos pères et des hautes conceptions qui conduisaient ce modeste ouvrage de leurs mains.

P. H.



Bénitier à Landévennec

Les illustrations de cet article :
JOS LE DOARÉ

LA BRETAGNE BÉNÉDICTINE

IL semble tout indiqué de dater les débuts du monachisme bénédictin en Armorique du règne de Louis le Pieux, qui l'imposa officiellement aux Bretons par le célèbre décret de 818 : nous verrons qu'il faut apporter quelques nuances à cette opinion communément reçue.

Voici le texte du document, d'après la traduction du R.P. Le Jollec :

Au nom de Dieu et de Jésus-Christ, notre Sauveur, nous, Louis, par la faveur et la bonté de la Providence, Empereur Auguste, nous faisons savoir à tous les évêques et à tous les membres de l'ordre ecclésiastique en Bretagne, que Matmonoc, abbé de Landévennec, s'est présenté à nous. Nous l'avons interrogé sur la règle que suivaient ses moines et les autres monastères de la région, et sur la tonsure qu'ils portaient. Il nous a répondu sans détour que c'étaient la règle et la tonsure des Scots. Or la sainte Eglise catholique et romaine suit partout un autre usage. Il nous a donc plu de faire concorder leur façon de faire avec celle de l'Eglise universelle, dont Dieu nous a confié la garde. C'est pourquoi nous leur avons ordonné d'adopter la règle du patriarche Benoît, règle digne d'éloge en tout point, facile à pratiquer, et, pour la tonsure, de se conformer à l'usage de l'Eglise romaine, répandue dans le monde entier. La discipline monastique établie par l'éminent patriarche Benoît, sera donc désormais suivie dans le dit monastère et tous, sujets de l'abbaye et autres, auront à cœur d'observer pleinement nos ordres.

Telles furent donc les consignes que le « bon abbé » Matmonoc (1) se vit imposer par l'auguste Empereur, quand, après sa victoire inopinée sur le chef breton révolté, Morvan, il convoqua dans la forêt de Priziac, sur les bords de l'Ellé, les personnages les plus en vue de la Bretagne. Quels étaient, au fait, ces usages et cette tonsure qui offusquèrent l'héritier de Charlemagne ? Notons simplement ce qui les opposait à la règle bénédictine, assez différente d'ailleurs, à son origine, de la réforme monastique que saint Benoît d'Aniane venait d'inaugurer, dans son monastère annexé à la résidence impériale d'Aix-la-Chapelle (2).

(1) Ce nom signifierait « le bon moine » : *mat manac'h*.

(2) Ne pas confondre S. Benoît d'Aniane avec S. Benoît de Nursie, le patriarche des moines d'Occident, mort au Mont-Cassin en 547, qui a donné son nom à l'Ordre Bénédictin.

I. LES USAGES MONASTIQUES CELTO-BRETONS

IL s'agit, nous dit-on, des usages *scots*, plus précisément d'origine irlandaise, mais communs à tous les monastères celtes, en particulier à Iona, au sud-ouest de l'Ecosse, dans la célèbre abbaye fondée par saint Colomba l'Ancien (dit aussi Columcille ou colombe d'église, de monastère). Nous prendrons comme point de comparaison, le décret nous y invite, le monastère de saint Guénolé considéré, à juste titre, comme la « source principale des institutions monastiques bretonnes. »

Guénolé n'a rien de l'abbé mitré et croisé tel que nous l'a légué la tradition bénédictine ; il est vêtu d'une tunique blanche et d'un surtout en peaux de chèvres rousses, — les Celtes d'Outre-mer gardaient plutôt la laine laissée à sa couleur naturelle. Pour couronner ce singulier costume, une tonsure plus singulière encore : le devant du crâne rasé d'une oreille à l'autre, avec les cheveux longs dans le cou — lointain souvenir des Druides ou tradition d'origine orientale remontant à saint Jean l'Evangéliste ? On ne sait. Comme insignes, outre le court bâton pastoral et le livre des Saintes Ecritures accroché dans un étui à la ceinture, le chef du monastère se distinguait par la petite cloche à main, en cuivre et étain ou argent, à l'aide de laquelle il appelait ses moines à l'office en commun. Si nous avons conservé la cloche de saint Pol de Léon — *an hir glaz* — et celles de saint Ronan et de saint Mériadec, ce précieux souvenir de saint Guénolé a disparu dans le grand brûlis de ses reliques, à Montreuil-sur-Mer en 1793.

Les mœurs, assez rudes, sont à l'avenant du costume. Dom Lobineau a décrit tout au long le régime alimentaire du patriarche des moines bretons : le pain d'orge mêlé de cendres, les bouillies paysannes qu'il se défend d'appeler par leur nom vulgaire, de même que pour la simple piquette, boisson habituelle de celui à qui la tradition attribue cependant l'invention du cidre. Mais à y regarder de plus près, on se rend compte que le régime commun des moines était quelque peu différent de celui de leur saint abbé. Sans doute ne buvait-on aucune boisson fermentée, en tous cas on devait se permettre de consommer de la chair de poisson, des œufs et des laitages ; et même, à l'occasion des grandes fêtes ou de la réception d'un hôte de marque, la viande de quadrupèdes figurait sur la table, suivant l'usage d'Iona, ce qui est en opposition avec les prescriptions de la règle de saint Benoît.

Ce qui devait le plus surprendre le visiteur, c'était la disposition des locaux monastiques, telle que précisément nous en retrouvons les traces à l'île Lavret ou Laurée, à côté de Bréhat, où saint Budoc fit l'éducation de saint Guénolé : les cellules individuelles, dominées par celle de l'abbé, sont alignées séparément en *laures* comme dans les monastères d'Egypte et d'Orient : nous sommes loin de la discipline bénédictine où tout est sacrifié à la vie commune, les moines celtes ne se groupant que pour l'office et, sans doute, pour les repas.

Autre point de contact avec les traditions orientales : nos moines n'assistaient à la messe que le samedi et le dimanche, ce qui fait qu'ils négligeaient le jeûne du samedi, de règle dans l'église latine. Ajoutons qu'ils pratiquaient le lever de nuit pour l'office, contrairement à l'usage bénédictin. Le goût pour l'érémisme que nous venons de constater, se retrouvait encore dans la multiplication de ces ermitages, parfois dispersés

au loin mais toujours sous la mouvance directe du monastère, ces *lann* qui émaillent la terre bretonne dans tous les horizons.

Les disciples de saint Guénolé, comme partout en Armorique, affichaient une volonté d'absolue séparation du monde, mais avec des nuances tout en contraste. S'ils ne supportaient d'aucune manière le voisinage des femmes, suivant l'exemple de leurs frères d'Outre-Manche, David, Samson, Pol et Gildas, élèves de saint Iltud, moins accueillants que saint Benoît et que saint Patrick lui-même, ils entreprenaient volontiers ces longs pèlerinages à Rome ou à Jérusalem, toujours à pied, qui les ont rendu célèbres; et, enfin, ils travaillaient activement à l'évangélisation de la contrée où Dieu les avait fixés, et parfois, bien au loin, comme saint Colomban que son destin prestigieux mènera d'Irlande en Suisse et en Italie. Mais, il convient de le noter, cette part de vie active était peut-être dans la tradition primitive du législateur du Mont-Cassin : la réaction de Benoît d'Aniane consistera à renforcer la clôture, en évitant l'apostolat extérieur.

Nous connaissons, de plus, par les conseils de saint Budoc à saint Guénolé, qui va le quitter pour aller fonder Landévennec, le parfait équilibre qui harmonisait la journée du moine, partagée entre les occupations de l'esprit et les travaux manuels — du travail d'ouvrier qualifié —, la première place étant acquise à l'office divin. Benoît d'Aniane, au moment où Louis le Pieux prétendait imposer sans ménagement ni transition la « règle du patriarche Benoît » venait de rompre cet équilibre en développant outre-mesure la part des offices chantés.

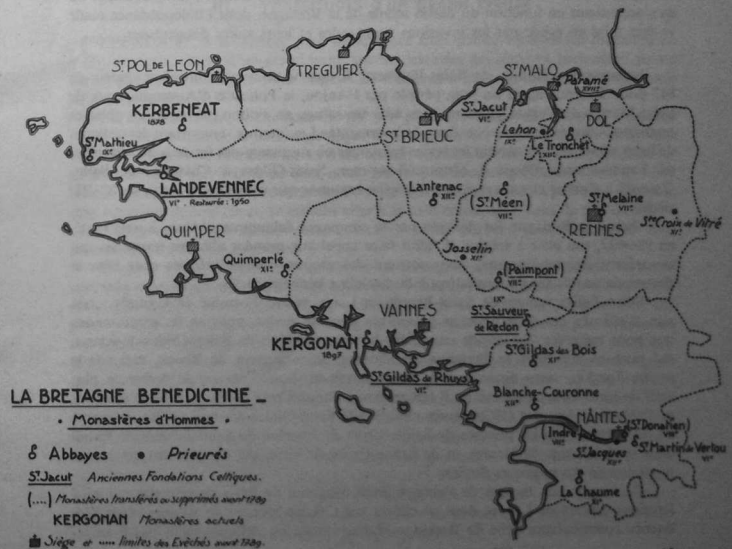
Jusque dans les pratiques pénitentielles, saint Guénolé avait fait montre d'une sagesse de bon aloi. Laissons de côté ces bains dans l'eau glacée que son successeur, saint Guénaël, importera d'Irlande, — ce qui explique, sans doute, toutes ces fontaines au voisinage de nos *pénity* — : nous n'en trouvons point trace dans la vie du fondateur de Landévennec. Là encore, comme pour les jeûnes, il prônait cette juste mesure qui est toute prudence. Monsieur Perdrizet, dans une étude intitulée « Scété et Landévennec » fait ressortir la communauté d'inspiration qui apparentait la spiritualité du patriarche des moines bretons et celle de Pimen, le supérieur de Scété, le célèbre monastère d'Égypte. Gurdisten, dans sa *Vie de Guénolé* (vers 880), reprend mot pour mot l'enseignement de Pimen. Celui-ci condamne les exploits de certains moines qui s'adonnaient à des jeûnes de deux, trois et quatre jours consécutifs et il conclut : « Que chacun prenne quelque chose chaque jour, mais jamais jusqu'à satiété. » Saint Benoît, ce maître de discrétion, ne dira pas mieux.

Au total, nous sommes loin du monachisme bénédictin tel qu'il se pratiquait près d'Aix-la-Chapelle, avec les déviations que nous avons relevées. On peut croire que les moines bretons n'adoptèrent pas sans combat le nouvel état de vie que le puissant Empereur prétendait leur imposer. Gurdisten, qui écrivait soixante ans plus tard, ne se contente pas de rapporter tout au long les titres de noblesse des anciens usages, en s'appuyant sur l'autorité du monachisme oriental *sicut Aegyptii monachi*, il affecte, de plus, d'ignorer totalement saint Benoît pour prôner exclusivement les vertus du Maître du monachisme breton, saint Guénolé. Mais en fait, quand Nominé rendra son indépendance à la Bretagne, les disciples de saint Guénolé garderont cependant la règle authentique de saint Benoît, qui, à l'usage, leur est apparue comme « la plus digne d'éloge » autant que « plus facile à pratiquer ».

II. LES ÉTAPES DE L'EXPANSION BÉNÉDICTINE

UN coup d'œil jeté sur la carte de la Bretagne bénédictine nous permet de constater que les monastères se groupent principalement sur les côtes et en bordure des marches bretonnes. Les fondations du pays de Nantes se situent sur un plan à part. On sait que ce n'est qu'assez tard, sous les successeurs de Nominé, au IX^e siècle, que le comté Nantais fut rattaché à la Bretagne indépendante. Or la règle de saint Benoît était solidement implantée sur les bords de la Loire, alors que les monastères d'obédience *scote* n'étaient représentés que par le modeste ermitage de saint Viaud, près de Paimbeuf, au VIII^e siècle.

Dès 575, l'ermitte Martin, originaire de Nantes, avait établi à Vertou un monastère, sans doute régi par une règle inspirée de celle du Mont-Cassin, où il s'était rendu en pèlerinage. En 680, saint Hermeland vint de Fontenelle (Saint-Wandrille), à la demande de Pasquier, évêque de Nantes, et s'installa à Indre (ou Basse-Indre), sur la rive gauche de la Loire. Et en 787, Charlemagne, en personne, fonda au cœur de Nantes l'abbaye de Saint-Donatien et Saint-Rogatien. Plus tard, les moines de Noirmoutier, inquiétés



par les prodromes des invasions normandes, s'établirent provisoirement à Déas (Saint-Philibert-de-Grand-lieu), 836. Mais toutes ces maisons bénédictines, d'ailleurs vouées à une disparition prochaine, pas plus que le monastère établi à Plaz, non loin de Rennes, par saint Melaine sous une règle se recommandant de saint Martin de Tours, n'eurent de véritable influence en Bretagne indépendante. Indre préfère rayonner en Normandie et en Aquitaine, Saint Donatien devient sans tarder une simple collégiale. Les monastères bretons ignorent pratiquement la règle bénédictine, non seulement l'antique abbaye bâtie par Saint Jacut, le frère de saint Guénoël, mais également l'abbaye de Saint-Méen, en bordure de la grande forêt, Paimpont et Gaël, qui doivent leur origine au roi Judicaël, le défenseur de l'intégrité du territoire breton contre Dagobert, au VII^e siècle ; de même, enfin, les monastères fondés par Nominé ou relevés par lui : Saint-Gildas, Saint-Magloire de Léhon (849), Saint-Sauveur de Redon surtout (832) : autant de points d'appui dans la résistance contre l'influence française.

Mais, par la force des choses, la situation des abbayes bretonnes évolua rapidement dans le sens de la pénétration bénédictine ; sous Salomon, le deuxième successeur de Nominé, Saint-Melaine de Rennes, qu'il a prise en mains, Saint-Mathieu de Fine-Terre, qu'il a fondée, sont placées sous l'obédience de saint Benoît ; le mouvement ira en s'accroissant en fonction du destin même de la Bretagne, dont l'indépendance réelle va être mise en échec par les invasions normandes et leurs suites désastreuses.

Laissons les moines de Saint-Philibert, fuyant à nouveau l'invasion, partir en 847 pour Tournus après un long périple par l'Anjou, le Poitou et l'Auvergne, ceux de Saint-Martin de Vertou chercher, dès 846, un refuge en Poitou, les antiques abbayes bretonnes entrent à leur tour dans la tourmente. Les moines, emportant les reliques de leurs saints, s'en vont vers les terres lointaines où surgissent des fondations nouvelles, tel Landévennec, réfugié à Montreuil-sur-mer, Saint-Gildas à Châteauroux, Saint-Guënaël à Corbeil, toutes maisons d'origine bretonne qui subsisteront jusqu'au XVIII^e siècle.

Quand la Bretagne fut délivrée par la campagne fulgurante d'Alain Barbe-Torte, en 936-937, tou était à refaire. Il fallut faire appel aux grandes abbayes françaises qui envoyèrent des rebâtisseurs, assez souvent des moines bretons réfugiés chez elles et désormais acquis sans contestation à la discipline bénédictine.

Saint Félix, venant de Saint-Benoît-sur-Loire, relève Locminé et Loctudy ; très vite, d'ailleurs, ces deux maisons passent en d'autres mains, nous ne les mentionnons que pour mémoire. Sa grande œuvre fut la reconstruction de Saint Gildas-de-Rhuys, qui rayonna sur toute la Bretagne méridionale. Saint-Sauveur de Redon, régi par le moine Teudon, venu également de Saint-Benoît-sur-Loire, devient le centre le plus actif de l'influence bénédictine : il fait revivre à Sainte-Croix de Quimperlé, le souvenir de l'abbaye d'Anarot (1029), après avoir fondé Saint-Gildas-des-bois (1026). Toujours au XI^e siècle, voici les prieurés de Sainte-Croix de Josselin, de Saint-Jacques de Pirmil dans les faubourgs de Nantes, et de Sainte-Croix de Vitré, qui doivent leur création à la générosité des seigneurs du lieu.

Il revenait aux moines de l'abbaye Saint-Magloire de Paris de remettre sur pied l'antique prieuré de Léhon, dont ils étaient issus. Saint-Melaine de Rennes, dont l'influence contrebalance celle de Redon — Landévennec est définitivement passé au se-

cond plan — a été relevée par Even, moine breton venu de Saint-Florent de Saumur. Hinguethen, le très indépendant archevêque de Dol, avait été chargé par les ducs de Bretagne, de reconstituer Saint-Jacut, ainsi que Gaël qu'il finit par réunir à Saint-Méen (1008). Saint-Mathieu a repris sa faction à Fineterre, sans doute au début du XI^e siècle, on ne sait dans quelles circonstances ; à l'autre bout de la Bretagne, Notre-Dame du Tronchet, près de Dol est une filiale de Tiron, l'abbaye du pays de Chartres (1170). Au XII^e siècle encore, Lanenac et Blanche-Couronne doivent leur existence à des initiatives locales, mais ce sont des fondations purement bénédictines.

En résumé, la Bretagne monastique est désormais définitivement conquise par la famille de saint Benoît, pour le plus grand bien et l'honneur de l'une et de l'autre, au moins pendant les premiers siècles du renouveau. Le particularisme breton en a payé les frais, mais l'idéal monastique revivifié et élargi par le contact avec les grands courants de spiritualité qui se dessinent, y gagne en influence et finit par pénétrer toute la province, en attendant, plus particulièrement au centre, le complément qu'apportent bientôt les Cisterciens, ces autres fils de saint Benoît.

III. VICISSITUDES D'UN GRAND ORDRE

CEPENDANT, à la longue, cette dépendance trop étroite vis-à-vis du monachisme français, pèsera d'un grand poids sur les destinées des abbayes bretonnes, qui ne surent pas puiser dans leur fond original les éléments d'une vigoureuse réaction contre les abus grandissants.

La décadence, imparfaitement freinée par plusieurs essais de réforme, s'amorce par la généralisation de la néfaste pratique de la commende, s'ajoutant au relâchement de la discipline et au scandale latent d'un certain égoïsme social, qui finit par détacher de ses moines le bon peuple de chez nous. La vie patriarcale, qui faisait toute la force interne du monachisme, particulièrement en Bretagne, disparaît peu à peu ; les religieux, sans supérieur de leur choix, se laissent aller à la médiocrité, sauf dans de très édifiantes exceptions, voire grâce aux mesures salutaires prises par des commendataires conscients de leurs devoirs spirituels.

L'érudit Levot, franc-maçon éclairé et sans hargne, apprécie droitement la situation faite à nos monastères à partir du XVI^e siècle, date de l'introduction de la commende « La mise en commende des abbayes, déclare-t-il dans sa *Notice sur Landévennec*, eut pour premier effet d'en remettre le temporel aux mains des séculiers, plus empressés d'y trouver un lucre que de faire fleurir la religion... » Cependant ne nous plaignons pas trop pour l'abbaye de saint Guénoël, qui fut presque toujours attribuée à de dignes chanoines ou à des évêques, personnages, pour la plupart, originaires de la province : à Saint-Melaine de Rennes, à Saint-Sauveur de Redon, les gros revenus tentent les prélats italiens et les militaires de carrière. Si Landévennec eut généralement de bons administrateurs au temporel, il s'y rencontra également de très médiocres commendataires, comme Pierre Louargan « prêtre simple et ignorant », qui laissa piller l'abbaye par le trop fameux marquis Troilus de Mesgouez ; les Tanguy, oncle et neveu, firent montre d'une certaine rapacité, cause de procès interminables avec leurs moines ; René de Silguy, prieur de Châteaulin sera dix ans en procès avec Jean Briant, un des abbés les plus intéressants dans cette lignée disparate.

Le plus souvent, l'abbé entrant en charge passait une sorte de concordat avec ses religieux, s'engageant à faire vivre les quelques moines absolument nécessaires à la récitation de l'office divin ; leur ferveur devait être à l'avenant, comme leur recrutement était de pauvre qualité, surtout à la fin de l'ancien régime. Dom Charvin compte, pour les monastères de bénédictins de Bretagne, moins de quatre-vingt religieux en 1774, soixante en 1785 ; il en reste cinq à Landévennec à cette dernière date ; Redon, qui faisait figure de chef de file en 1774 avec 14 moines de chœur, est tombé à huit en 1785, Saint-Melaine se maintient à quinze.

Saint-Méen cesse de figurer sur les statistiques monastiques dès 1643, quand son abbé Achille du Harlay, évêque de Saint-Malo, fit passer le monastère aux Oratoriens, puis deux ans plus tard, aux Lazaristes, qui y fondèrent un séminaire. Notre-Dame de Paimpont qui, au XIII^e siècle, devint une maison de chanoines réguliers, avait conservé au moins sa destination monastique. Une seule fondation nouvelle : les Bénédictins anglais établis près de Saint-Malo en 1611.

Landévennec fut, sur le plan administratif, l'objet d'une mesure qui souleva les vives protestations des moines contre leur abbé commendataire, le seigneur évêque du lieu : elle fut annexée définitivement à l'évêché de Quimper en 1781, ce qui supposait l'extinction *ad perpetuum* du titre abbatial. Pareille aventure était arrivée à Saint-Gildas en 1772, à Saint-Melaine en 1775.

La Révolution fit table rase de toutes ces misères, mais nous verrons, que dans l'ensemble, les religieux, — le peu qu'il restait —, ne furent pas fidèles. Faut-il s'en étonner ? Après avoir servi de lieu d'exil à des jansénistes de marques — tel Louvart à Landévennec —, les abbayes bretonnes, décidément pénétrées par l'esprit du siècle, versèrent à leur tour dans le schisme. Ce fut, en particulier, le cas des fils de saint Guéno, qui se réunirent solennellement en chapitre — réduit à cinq ou six religieux de chœur — sous la présidence de leur prieur Yves Cochet, pour décider « d'inviter le souverain Pontife à conserver sans altérations le dogme de la foi, les droits sacrés de l'épiscopat et les libertés de l'Eglise gallicane... » (30 octobre 1712).

Il ne manquait pourtant pas de fruits de sainteté sur le grand arbre bénédictin, et certains témoignages de vie monastique, rachètent bien des déficiences.

Il faut regretter la disparition prématurée de cette vaillante *Société de Bretagne*, qui préleva à la réforme monastique chez nous. Elle comptait dans son sein un grand nombre de moines fervents et des saints authentiques, comme le Vénérable Dom Noël Mars, supérieur de la première maison de la réforme, Saint-Magloire de Léhon. Dom François Stample, notre nouveau prieur de Landévennec, ne lui fut guère inférieur en vertu. Il fut vicaire général de la Société de 1621 à 1627, jusqu'au moment où, sur l'ordre de l'impérieux abbé commendataire de Redon, le cardinal de Richelieu, elle dut s'agréger à la Réforme de Saint Maur, patronnée par le Cardinal et son Eminence grise, le Père Joseph, alors que nos *Bénédictins de Bretagne* avaient pénétré déjà dans la plupart des maisons de la province.

Les débuts de la *Société de Saint-Maur* furent pleins de promesses. Landévennec, sans retrouver son prestige d'antan, connut un moment d'authentique ferveur. Il faut rendre cette justice à l'abbé commendataire, Jean Brient, cependant si intéressé, qu'il sut prendre les initiatives nécessaires. En 1613, il s'était adressé à Chezal-Benoît (dans

le Cher), dont les moines, déconcertés par l'opposition qu'ils rencontrèrent dans le monastère relâché, se découragèrent au bout de deux ans. C'est alors qu'intervinrent les *Bénédictins de Bretagne*, qui envoyèrent à Landévennec des moines pris à Léhon, à Lantenac et au Tronchet.

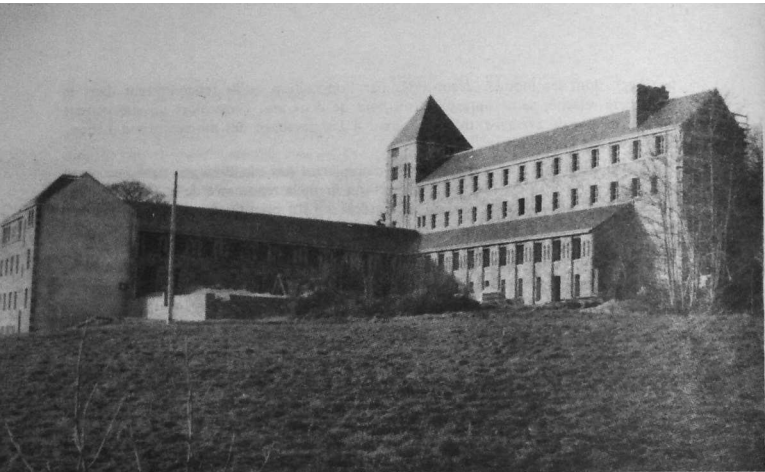
Les illustrations d'un autre ordre ne manquèrent pas ; la Bretagne tient une place très honorable parmi ces savants historiens qui firent la renommée de la Congrégation de Saint-Maur. Dom Maur Audren de Kerdel qui fut prieur à Landévennec de 1684 à 1687, mit sur pied à Saint-Germain-des-Près la *Société d'Histoire de Bretagne*, où se signalèrent Dom Denys Briant, Dom Alexis Lobineau, Dom Hyacinthe Morice, et le digne neveu de Dom Noël Mars, son homonyme, l'historien de Landévennec et de Saint-Jacut, qui fut longtemps procureur de la Congrégation en Bretagne.

Quand se leva la tempête de la Révolution qui dispersa au loin les moines, mais emporta, du même coup, la commende et la funeste opulence, la Bretagne put se glorifier du témoignage d'authentiques martyrs. Dom Legoux, du diocèse de Saint-Malo, est déporté en Angleterre ; Dom Louasson se réfugia à Jersey ; noyé à Nantes, Dom Augustin Bazille, de Redon, en même temps que Dom Champeaux, Dom La Passeig, Dom Le Cerf, tous Mauristes d'origine bretonne, dignes disciples de leur Supérieur Général, Dom Chevreux, massacré aux Carmes en 1792 avec Dom Massoy, profès de Saint-Melaine de Rennes. Dom Poitevin, moine de cette même abbaye, se prive de voir sa mère mourante plutôt que de « jurer » ; Dom Hamart, de la même maison, se rétracte courageusement en 1796.

SUCCISA virescit. Ce qu'on a pu dire de l'ordre bénédictin en général vaut pour tout le monachisme breton. Déplanté par la fureur normande, il y a un millénaire, épuisé par la commende, desséché par le jansénisme, il semble frappé à mort par la hache révolutionnaire. A l'heure fixée par Dieu il reprend vie, poussant de nouveaux rameaux, ressuscitant les fondations anciennes.

C'est à Kerbénéat, bien après les Cisterciens et les Bénédictines du Calvaire, que revint l'honneur, en 1878, de reconstruire le premier monastère de bénédictins. Solesmes, qui du temps de Dom Guéranger avait manqué de peu de reprendre Saint-Gildas-de-Rhuys, s'installe à Sainte-Anne de Kergonan, doublé un an après par une maison de moniales. Et, dernier hommage rendu à un prestigieux passé, en 1950, l'antique abbaye de saint Guéno, reprise après cent cinquante ans d'un silence de mort.

Ainsi s'achève notre tour d'horizon de Bretagne qui a porté sur dix siècles de vie monastique. Il faut regretter sans doute la disparition définitive de tant de monastères, qui entouraient la Bretagne comme d'une mystique ceinture de remparts, ou veillaient au cœur de ses forêts ; mais, à l'heure qu'il est, déjà, on relève un nombre de religieux supérieur à celui qui se comptait dans toute la province à la veille de la grande tourmente. L'institution monastique a repris sa fonction tutélaire, elle n'ambitionne rien autre chose que de la continuer jusqu'au bout du destin de la Bretagne chrétienne.



A LANDÉVENNEC

NOTRE dernière chronique annonçait l'achèvement prochain de la charpente et de la couverture des bâtiments. C'est désormais chose faite, et il a fallu quelque courage aux charpentiers, couvreurs, plombiers, pour achever leur travail malgré les quelques jours de gelée et surtout les innombrables journées de pluie. Encore quelques descentes à poser, et l'intérieur du chantier sera presque au sec.

Ce fut la principale activité de ces mois d'hiver, les maçons s'occupant surtout à des travaux de lessive des murs ou dessinant les joints entre les pierres en parement (un essai assez satisfaisant de joints colorés a été réalisé pour la cour du cloître).

A l'entrée des ruines, la grille remplacée avantageusement la vieille porte vermoulue que nos forgerons purent achever et sceller dans les premiers jours de janvier. Les loisirs que leur réserve la pluie se consacrent actuellement à la petite porte située sur le côté du portail d'entrée, réalisé l'an dernier.

De son côté, le chantier demandait de temps à autre du renfort, en particulier lorsqu'il s'agissait de faire monter les ardoises à hauteur du toit ou de décharger un camion de briques. Le principal effort fut porté, en janvier, sur la canalisation qui relie le château-d'eau au monastère. La tranchée en avait été esquissée en juin dernier, mais il restait fort à faire. Souches et rochers furent attaqués et les tuyaux de fonte pouvaient se glisser dans le lit ainsi tracé, si bien que le 14 Février avait lieu le premier essai de mise en eau du château d'eau, qui alimente désormais le chantier. Les plâtriers, à leur arrivée, trouveront l'eau « à tous les étages ».

Mais tout ceci n'était encore que travaux d'approche, et chacun attendait avec impatience le jour du vrai réveil. Un avant-goût nous en fut donné, le 22 Janvier, par l'arrivée d'une pelle mécanique, venue faire les terrassements des abords du monastère. Pendant trois semaines, hélas bien humides, elle fit le tracé des chemins, nivela le terrain,

creusa les tranchées pour les canalisations, les fosses, et prépara le chemin par lequel les fidèles accèderont au monastère. Pendant ces semaines, des camions circulèrent dans la propriété, pour porter la terre de décharge à l'endroit où nous l'attendions : inutile de dire dans quel état se trouvent les routes aux abords du chantier ! Mais nous avons pu combler en terre arable tout un terrain à proximité du monastère actuel et transformer cette cuvette en un plan incliné, où notre frère jardinier voit déjà en rêve un magnifique verger de cerisiers. Rude tentative pour les hôtes à venir, ou bien occasions d'une mortification méritoire ! Les nouveaux chemins tracés ou dégagés par la pelle absorbèrent aussi des tonnes de pierres... et il en faudrait beaucoup d'autres ! Avant de partir, la pelle s'attaqua au chemin d'accès aux ruines et au musée. En effet, la mise à jour l'an dernier, de l'ancienne entrée, montra que ce chemin avait dû être surélevé d'environ un mètre. Le tracé en a été refait pour dégager cette entrée, et mettre ainsi en valeur le porche roman.

La date à retenir, cependant, est celle du 7 février. Les couvreurs avaient achevé leur travail la veille (une dernière journée ensoleillée leur avait providentiellement permis de mener à bien le cimentage des tuiles fatièrres), et nous recevions, enfin, les huisseries métalliques, attendues avec tant d'impatience, puisque leur pose conditionne tout le reste des travaux. L'intérieur du monastère a aussitôt commencé à se garnir d'une forêt de ferraille, dessinant les couloirs et les lieux de passage, et qui représente comme l'ossature de cet immense vertébré. Puis ce fut à son visage de s'animer car, le lundi suivant,

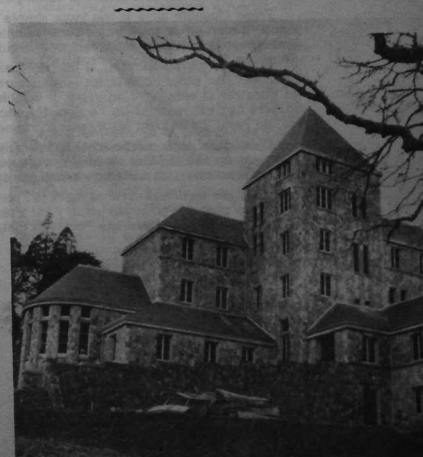
un camion de Concarneau nous amenait les croisées et, comme auant d'eux qui s'ouvrent, les fenêtres prenaient vie. Tout le reste doit suivre maintenant et, en suivant nos chroniques, le lecteur pourra se faire une idée de l'ordre dans lequel se bâtit une maison. Il sera peut-être étonné d'apprendre que le tour des portes se met avant les cloisons, et que l'électricien commence son travail avant le plâtrier. Pour ceux qui sont avides de chiffres, les plâtriers auront environ 2.500 m² de plafonds à enduire, et l'équipe des vitriers du monastère près de 500 m² de vitres à poser. Nous renouons, au moins pour le moment, à indiquer la surface des cloisons, ainsi que le poids de plâtre et de ciment nécessaires, ou la longueur des fils électriques.

Les environs immédiats du monastère vont aussi s'animer : le fameux « cimetière des navires » va changer de nom et de destination pour devenir « réserve navale » et abriter les bâtiments en attente d'affectation. Les deux pétroliers et les quelques escorteurs et dragueurs qui s'abritaient dans les eaux de Landévenec se sont retirés, mais pour revenir bientôt, après avoir laissé le passage libre au « Pasteur », ancien paquebot devenu transporteur de troupes, actuellement au repos.

A KERBÉNÉAT

Le Rme Père Abbé a donné l'habit religieux de convers, le 17 Mars, au postulant Frère Antoine Boucher.

En la fête de l'Annonciation, au cours de la messe pontificale, il a reçu les vœux solennels de Dom Filibert Guernelec, de Tréguen.



† FRÈRE GUÉNOLE MALLÉJAC (1921 - 1956)

NOS lecteurs reconnaîtront sous ce nom le Frère qui, le 9 octobre 1956, trouva la mort auprès du Révérend Dom Bernard Le Pemp. Dieu lui aura épargné les longues heures de souffrance qu'endura le Père Prieur ; car, à en croire les témoins de la scène tragique, il fut violemment projeté sur la chaussée et, quand on le releva, il ne donnait déjà plus signe de vie. Aura-t-il pu seulement, dans un éclair de conscience, faire l'offrande de lui-même ? C'est le secret de la Providence ; du moins savons-nous qu'elle lui ménagea le bénéfice d'une préparation prochaine dans la semaine de retraite qu'il venait d'achever quelques jours auparavant.

Nombreux furent ses compatriotes de Plougastel-Daoulas qui, aux obsèques, vinrent entourer ses parents de leur sympathie et de leurs prières. Parmi eux un bon groupe d'anciens du patronage, conduits par leur Directeur — celui-là même dont la paternelle sollicitude avait guidé et soutenu la vocation de notre Frère. Leur présence signifiait la fidélité reconnaissante à leur grand camarade, Emile, dont, dix ans auparavant ils avaient apprécié le dévouement au sein de l'équipe des dirigeants du patronage, de la colonie de vacances ou du groupe « Coeurs Vaillants ».

Il parlait volontiers, et avec enthousiasme, de ces années où il expérimenta les incomparables joies de servir et de se donner ; d'autant que, sans doute aucun, elles avaient marqué l'étape décisive de son achèvement vers le don total... « Je veux être moine », avait-il déclaré sans préambule, à l'issue d'une veillée en colonie de vacances. — Toi ! s'étonna le directeur. — Oui... j'ai réfléchi longuement, c'est bien décidé. » Et la décision fut prise au terme de séjours répétés au monastère, si bien qu'à l'été 1947, Emile prenait l'habit religieux sous le nom de Guénoles, pour honorer un des patrons de sa paroisse de Plougastel. En la fête de Saint-Jean-Baptiste 1948 il émettait ses vœux temporaires et, trois ans plus tard, ses vœux perpétuels.

Frère Guénoles aimait la vie toute simple du convers, partagée entre la prière et le travail. Il s'employa avec une bonne volonté souriante aux tâches successives que lui dictèrent ses supérieurs : à la ferme, à la cuisine, à la laiterie, au jardin.

Quant au travail spirituel, il lui cherchait un stimulant surtout dans la prière des Psaumes ; des notes abondantes — plusieurs cahiers — révèlent à quel point il voulait pénétrer et essayer d'en vivre. Il semble s'être attaché avec une prédilection particulière aux expressions de l'action de grâces et de la miséricorde divine, sentiments, qui, du reste, constituent les thèmes fondamentaux de la louange des Psaumes.

C'est dans cette même attitude spécialement qu'il s'adressait à la Sainte Vierge, invoquant en elle la Mère de Miséricorde ou Notre-Dame de la Confiance, assuré qu'il était de rencontrer, au milieu de toutes ses épreuves, son réconfortant regard maternel.

Quelques semaines avant sa mort, le Frère notait : « Je me donne à vous, ô ma Mère, comme un petit enfant, et par vous, j'irai à Jésus... » Cette offrande suprême aura touché le Cœur de Marie, l'heureuse Porte du ciel, et préparé l'accueil bienveillant du Père des Miséricordes.

HISTOIRE DU ROYAL MONASTÈRE DE S. GUENNOLÉ DE LANDÉVENNEC

Par Fr. NOEL MARS, 1648

CHAPITRE SECOND (1)

Notes chronologiques sur la vie de S. Guennolé

PREFACE

Après avoir fait le récit de la vie de S. Guennolé j'ai vu qu'il étoit absolument nécessaire pour confirmation et intelligence d'icelle de faire en suite les notes suivantes, lesquelles estant fondées sur les anciens manuscrits de ce monastère (que j'estime très véritables) je ne doute pas que l'on n'y trouve à redire à raison qu'ils n'ont encore paru en public, et que ces memes notes seront contraires en beaucoup de choses au Rd Père Albert Le Grand et à la tradition.

Toutes fois j'ayme beaucoup mieux être taxé de particularité que de ne maintenir de tout mon possible ce que nous ont laissé nos ancestres, quoy que je ne soys si pertinace dans mes sentiments que je n'adhère très volontiers à ceux d'autrui, pourvu toutes fois qu'ils me donnent des autheurs et autres manuscrits contraires aux nostres, lesquels peut-estre pourront encore s'expliquer pour maintenir ce que j'advance dans les notes suivantes.

SECTION I

NOTES SUR LA PREMIÈRE SECTION DE LA VIE DE S. GUENNOLÉ

C'est chose certaine selon les vieux légendaires de ce monastère que Fragan, père de S. Guennolé, sortit d'Angleterre lorsque la peste, la famine, et les guerres tant intestines qu'estrangères estoient dans l'isle. Voyla comme ils en parlent:
Tandem pauci ac multo pauci, qui vix ancipitem effugissent gladium, aut scoticam quamvis inimicam, aut bellicam, natalem autem propriam liquentes, coacti acriter alienam petivere. (2).

De scavoir maintenant précisément le temps auquel ces choses arrivèrent c'est ce qui ne peut se dire: toutes fois, par des conjectures assez probables l'on peut tirer que ce fut environ l'an trois cent quarante et cinq, car, estant chose certaine que S. Guennolé est mort fort viell et qu'il estoit encore l'an 455, il faut dire que ce fut environ ce temps-là; ce qui se verra encore plus clairement à la suite de ces notes.

Les parents de S. Guennolé arrivèrent à Bréhat, petite isle proche S. Brieuc. C'est ainsi qu'en parlent nos manuscrits:

Tandem circio leviter hante delatus in portum qui Brahecus dicitur. In quo, statim proxima quaeque perlustrans (Jura enim dici era quasi undecima), fun-

dum quoddam reperiens non parvum, sed quasi unius plebis modulum silvis dumisque undique circumseptum, inundatione cuiusdam fluvii qui proprie sanguis dicitur locupletem, fretus cum suis inhabitare coepit, iam securus a morbis. (3)

Ceux que Fragan avait amenez de son pays estoient: sa femme, Blanche, ses fils Guethenoc et Jagu, et leur petite fille nommée Clervie; sur quoy vous remarquez comme c'est trompé le Rd Père Albert le Grand dans la Vie de S. Guennolé, disant qu'il nasquit dans le chasteau de Les-Guen en la paroisse de Ploukin, diocèse de Léon. Car, comment Fragan après avoir mis pied à terre au port de Bréhat, environ les onze heures du jour, aurait-il esté à pied jusque en Léon, et que là il se serait habité ? De plus, comment est-ce que le même Père, lequel a tiré (à ce qu'il dit) la vie de S. Guennolé des manuscrits de ce monastère, assure-t-il que la seconde année de mariage de Fragan avec Blanche, il eut S. Guennolé, y ayant déjà plus de cinq ans et peut estre plus de dix, puisqu'ils avaient déjà trois enfants ? De plus, d'où pensez-vous que la paroisse de Foul-fra-

gan ait tiré son étymologie, sinon de Fragan, père de S. Guennolé, lequel est tant devenu riche, acquit ce lieu qu'il nomma Poul-fragan, qui signifie en françois, marche de Fragan, lequel est en l'Evesché de S. Brieu, non loin de Bréhat.

Enfin, Fragan mena S. Guennolé à l'isle Laurier, que l'on appelle à présent l'Isle verte, pour estre instruit de Budoc. Comme je diray tantost, ce n'est pas pourtant que Fragan n'ait été dans le Léonois, et ce du temps de Grallon, second roy de Bretagne, et non pas du temps de Conan Meriadek (comme dict le père Albert). Ce que je prouve par la chartre suivante tirée du cartulaire de l'abbaye de Landévennec :

Istae litterae narrant quos haeredes saeculares Clerwie succedunt Fraganu Cathoni et Albas trimammi in haereditibus sitis in Armoria a rege Gradlono eisdem traditis et perpetualliter concessis, quarum situatio est in Curia sanguinaria inuadiatione cuiusdam fluvii, qui proprio dicitur Sanguis a capite sanguineo fluentis, ac etiam in Dominacione Curiae Albas sitae iuxta fluvium qui dicitur Asper cum suis appendiciis. Divisio istius possessiunculae est a mari septentrionali usque ad flumen Elorn. (4)

Par laquelle chartre vous voyez la confirmation de ce que j'avois avancé touchant la naissance de S. Guennolé, à raison qu'elle spécifie les lieux des biens de Fragan: à scavoir, depuis Bréhat jusqu'à Elorn qui est proche Landreneau à trois (sic !) lieues de Landévennec.

Deuxièmement, je tire encore de cette chartre la noblesse de Fragan, lequel en un autre endroit est dict qu'il estoit cousin du Roy de Bretagne (qui est de la grande) qui se nommoit Octavius. Voyez comme en parlent nos manuscrits :

Inter haec vir quidam illustris, nomine Fraganus Cathonii Regis Brittonici, viri secundum saeculum famosissimi consobrinus. (5)

Troisièmement, je tire encore la vérité de la tradition qui dict que le chateau de Les-guen qui est dans Leonnois estoit de appartenances de Fragan, lequel fut ainsy nommé à raison de sa femme Blanche, car Les en bas breton signifie cour et gwen blanc, comme qui dirait la cour de Blanche. En effet les messires de ceste maison portoient une manelle d'or dans leurs armes, laquelle représentait la troisième manelle qu'eut Ste Blanche après la naissance de S. Guennolé; et d'où elle fut surnommé trimamis ou termammis.

SECTION II

CONTINUATION DES NOTES SUR LA SECTION PREMIÈRE

Fragan demeura quelque temps proche Bréhat, où Dieu le bénist et multiplia ses biens et lui donna un fils qu'il nomma Guennolé, c'est-à-dire tout blanc, et ce environ l'an 360. Cet enfant n'eut pas plustot appris à parler que ses parents lui apprirent à louer la divine bonté, comme portent nos vieux manuscrits. Aussi ses parents estoient de Sts personnages et sont rangez pour saintz par toute la Bretagne: à scavoir: S. Fragan, son père, Ste Blanche, sa mère, S. Guethenoc et S. Jagu, ses frères; en l'honneur desquels l'on a basti plusieurs chapelles, églises et abbayes. La feste de Ste Blanche est célébrée le 19 Mars, celle de S. Jagu le 8 Février, celle de S. Guethenoc le 9 Novembre. Ste Blanche est invoquée des femmes qui n'ont point de lait, à raison qu'elle obtint miraculeusement une manelle et du lait pour

nourrir S. Guennolé, son fils.

Le premier miracle duquel est dans la section première, à scavoir que par sa prière son père fut assailly d'un si furieux orage, gardant ses troupeaux, qu'il fut contrainct de se rendre aux volontés divines.

At Deus (disent nos manuscrits) qui cuncta in melius versat illum cum pastoribus quadam die pascentem gregem (mos enim era antiquis per semetipsos pascere pecora sua). (6)

Desquelles parolles je tire que le Rd Père Albert n'a point de raison de dire que le miracle arriva à Fragan estant gouverneur de Cornouaille et de Léon: car il n'est pas croyable qu'un gouverneur de province gardast son troupeau; de dire aussi que c'estoit en allant à son Gouvernement que cet accident luy arriva, c'est démantir manifestement nos manuscrits.

SECTION III

NOTES SUR LA SECONDE SECTION

Je m'estonne grandement de ce que le Rd Père Albert, qui dict avoir pris

la Vie de S. Guennolé des vieux manuscrits de Landévennec et des vieux bre-

viaires de Cornouailles, nous veut faire accroire que S. Guennolé fut donné à un Ermite, nommé Corentin, pour être instruit de luy, lequel résidoit en une montagne nommée Menez-Coom, en la paroisse de Plou-modern, vu que toutes les Vies de S. Guennolé qui sont tombées en mes mains disent le contraire. Car, premièrement, nostre légendaire dict manifestement que huit jours escoulez après l'espouvante qu'eut Fragan, qu'il mena son fils en l'isle Laurier à un personnage nommé Budoc :

Post septimum die evoluta, una cum infatulo novo Christi milite quendam angelicum adit magistrum nomine Budocum cognome ardiuum, scientia praeditum iustitia aequitateque aegregium, quem velut quoddam fidei firmamentum columnamque Ecclesiae firmissimam cuncti pariter tunc temporis credebant. Dum autem iter agerent ad insulam quae Laurea appellatur. (7)

Deuxièmement, la vie de S. Guennolé qui a esté prise dans le monastère de Corbie dict le mesme. Troisièmement, l'abrégé de la vie de S. Guennolé qui est dans nos manuscrits dict ces mots :

Nec mora octavo die ar sanctum intrantes Budocum (8), etc.

Enfin, l'on peut tirer encore la confirmation de ces choses de certaines Vies faictes sur la Vie de S. Guennolé, lesquelles font mention de l'offre que fit Fragan à Budoc de son fils :

Magne parens, magni corda scrutabere doni. Optime, cur remorare, Fracane ? Tua hostia sumpta et. Tu bene, Se Budoco, virum comitabere dictu. (9)

Puis, plus bas, quand il est dict qu'il remit la cuisse à un de ses compagnons :

Hunc maestum ut vidit fratresque sibi glomeratos. Usque modo absconditis apparere Guengaleous, Taeda que accensa potuit non ferre tenebras. O magnum que tui ad meritum laetare, Budoco (10).

Je veux laisser maintenant à penser si je dois tenir l'opinion du Père Albert

bert après tant de lumières et de vérité; c'est bien chose certaine que S. Corentin a vescu où il dict: mais que S. Guennolé ait été son disciple, c'est ce que je ne puis assurer, quoy que lui ayant esté contemporain comme je diray tantost.

En fin, de tout ce que dessus je tire: premièrement, que, quand Fragan donna son fils à Budoc, il demeura proche Bréhat, à raison qu'en un jour il alla chez luy. Secondement, que cette isle Laurier n'est autre que l'isle Verte, laquelle est située deux lieues dans la mer vis-à-vis l'embouchure de la rivière de Pont-trieu entre les isles Moez et de Bréhat, proche S. Brieu, laquelle isle appartient au sieur de la Roche-Jagu. Ce qui me faict encore assurer que Fragan demeura longtemps proche Bréhat, et que ce Seigneur peut estre des parents de S. Jagu.

Bref, pour achever mes notes sur la seconde section je diray que S. Guennolé fit paroistre sa sainteté quand il apaisa si subitement la tempeste.

Ecce totus (disent nos manuscrits) subito sole apparente, pagus effulsit et dies serenissimus usque ad vesperam illuxit.

S. Guennolé estant en l'isle Laurier, ou Isle Verte, sous la discipline de Budoc, il apprit en un jour toute la langue latine:

Sub unius diei articulo cunctas latinae linguae didicit atterax

disent les vieux bréviaires de ce monastère; et ceux de Cornouailles :

Eaque die cunctas Latinae linguae didicit litteras.

Budoc, ayant donné l'habit de religieux à S. Guennolé, (celui-ci) fit le miracle que j'ay rapporté dans sa vie sur la fin de la section seconde, et de chez Budoc et non chez S. Corentin, comme dict le Père Albert dans sa Vie de S. Guennolé.

et de halliers, et fertilisés par les eaux d'une rivière appelé le Gouët. C'est là qu'avec les siens il fixa sa demeure, désormais à l'abri de la maladie. — Braheus doit se traduire, non pas Bréhat, mais Brahec.

(4) « Les présentes lettres affirment que les héritiers scéliers de Clerwie succèdent à Fragan, (cousin) de Cadou, et à Blanche aux Trois Manelles, dans les héritages situés en Armorique que le roi Gradlon leur avait donnés et concédés à perpétuité. (Ces héritages) sont situés, d'une part dans le domaine de Les-Goadec, baigné par la rivière Goad, ainsi nommée à cause de la couleur sang de sa source, d'autre part, dans le domaine de Les-Gwen, près de la rivière appelée Garo; y compris leurs dépendances. Les limites de cette petite propriété sont comprises entre la mer septentrionale (Manche), et la rivière de l'Elorn ».

(1) Le chapitre 1^{er} de l'Histoire de Landévennec de N. Mars a paru dans les N^{os} de PAX: Avril et Octobre 1955, Avril, Juillet et Octobre 1956. Nous nous contentons ici comme précédemment de publier le manuscrit de l'auteur y adjoignant quelques brèves notes explicatives... L'édition critique viendra en son temps.

(2) « Peu, bien peu, qui avaient tout juste échappé au glaive, furent durement contrainct d'abandonner leur (terre) natale pour gagner une (terre) étrangère, ou celle d'Ecosse, pourtant ennemie, ou celle de Belgique ». Nous adoptons, avec de la Borderie, le mot Bel-gicam, au lieu du bellicam du manuscrit.

(3) « Un doux souffle de noroïs les mena au port de Brahec, vers la onzième heure du jour. Aussitôt (Fracan) parcourut les environs et découvrit un grand domaine, suffisant pour y établir une colonie, entouré de forêts

Le mot breton **Garo** traduit le latin **Asper**. Au lieu de **Les-Goadec**, traduire peut-être **Les-Gouët**.

(5) « A cette époque vivait un homme illustre, nommé **Fracan**, cousin d'un roi breton très célèbre selon le monde, appelé **Cadou**. »

(6) « Mais Dieu, qui tourne tout au mieux, le frappa de frayer un jour qu'il faisait paître son troupeau, car les anciens avaient coutume de faire paître eux-mêmes leur troupeau. »

(7) « Huit jours après il alla trouver, avec son petit enfant, nouveau soldat du Christ, un maître angélique, nommé **Budoc**, surnommé le Sublime. Sa haute science, sa justice et son équité éminentes le faisaient alors regarder de tous comme le fondement de la

foi et une colonne très ferme de l'Eglise. Tandis qu'ils faisaient route vers l'île **Laurier**. »

(8) « Sans retard, le huitième jour, ils entrèrent chez **Budoc**. »

(9) « Illustre père, sonde le cœur qui fait un tel don; excellent **Fracan**, pourquoi l'attarder ? La victime que tu as offerte est agréée. Et, **S. Budoc**, de tes bonnes paroles accompagne cet homme. »

(10) « Lorsqu'il vit l'enfant attristé et ses frères groupés autour de lui, **Guennol**, qui, jusque là, s'était tenu caché, apparaît : une torche allumée ne peut souffrir les ténèbres. **Budoc**, à toi le mérite, et il est grand. »

(11) « Voici que soudain le soleil reparait, découvrant tout le pays; et, jusqu'au soir, la journée fut très sereine. »

A PARAITRE...

CATHERINE DE FRANCHEVILLE, Initiatrice et Fondatrice des Retraites de femmes, par le R. P. Théry O. P. (Mame). Deux volumes in-12 de 400 pages.

En souscription au prix de 5000 frs. Port en plus (200 frs). S'adresser à la Mère Economme Générale de la Retraite, Créac'h Avel, B.P. 28, Lannion, ou chez l'auteur, Couvent de Saint-Jacques, Paris.

L'auteur intitule modestement son œuvre: **Contribution à l'histoire religieuse de la Bretagne au XVIII^e siècle**; nous dirons, avec M. Thomas-Lacroix, archiviste du Morbihan, qu'il s'agit d'une véritable « somme »... « dont l'érudition donnerait le vertige au plus scrupuleux des chartistes ».

L'introduction se signale par l'énoncé des 425 pièces, dûment datées, du Cartulaire sur les origines de l'œuvre, solide appareil critique que l'on retrouve principalement au cours du tome I, avec l'énoncé tout au long des documents généalogiques, juridiques et ecclésiastiques, dont certains ne manquent pas de pittoresque, voire d'une véritable éloquence.

Ceci n'a pas simplement pour effet direct de nous replacer dans l'ambiance du milieu où vivait notre héroïne, ce pays de Vannes d'une haute tenue religieuse; cette chronologie exigeante, cette vérification impitoyable des sources permet de rétablir la vérité sur plusieurs points essentiels.

On retiendra, après le récit de l'adolescence de la Vénérable, les difficultés, assez spéciales, du début de la fondation en butte à la suspicion du clergé diocésain par réaction contre les Pères Jésuites, mêlés très intimement aux premiers essais. Le premier tome se termine sur le bien curieux procès avec les Ursulines de Vannes, où l'œuvre avait fini par trouver un refuge: Catherine, faisant taire sa modestie naturelle, doit sor-

tir de sa réserve pour assurer l'indépendance des Retraites. Elle fut singulièrement aidée par ces belles figures de mystiques de grande classe: Madame du Houx, Mademoiselle de Kerdreff, sa collaboratrice, saint Père Huby, S. J. plus discret que l'original Père Daran, premier directeur de Catherine, enfin Monsieur de Kerlivio, l'humble vicaire général de Vannes, à la fortune si diverse, dont l'intervention fut capitale au début.

Le deuxième tome suit l'œuvre du Séminaire, où Monsieur de Kerlivio l'a providentiellement installée, à l'établissement définitif de Saint-Salomon. L'auteur justifie entièrement le titre de Fondatrice de la Congrégation des Filles de la Sainte-Vierge de la Retraite; il passe sous silence, à la suite du principal biographe, le Père Champion, suivi, sans plus d'esprit critique par presque tous les historiens y compris le docte Dom Lobineau lui-même.

Il se termine enfin, après un exposé détaillé du fonctionnement des Retraites et de l'organisation de la Congrégation, par l'évocation de la sainte mort des fondateurs, M. de Kerlivio, Catherine de Francheville et le Père Huby (dont la spiritualité inspira l'œuvre naissante). Il nous reste à souhaiter, avec Monseigneur Le Bellec dans sa préface, que la diffusion de l'ouvrage monumental du Père Théry réalise ce qui est l'objet de cette publication, si opportune à l'heure qu'il est: la préparation de la cause de béatification de Catherine de Francheville.

LES AMIS DE LANDEVENNEC

— L'Association « LES AMIS DE LANDEVENNEC » a pour but de grouper toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la reconstruction de l'Abbaye.

— On peut s'y inscrire comme membre :
DONATEUR : plus de 10.000 fr. PROTECTEUR : 5.000 francs
FONDATEUR : 10.000 francs BIENFAITEUR : 1.000 francs

— Aux intentions des Amis, vivants et défunts, une Messe est chantée chaque dimanche à Kerbénéat et une Messe célébrée chaque jeudi à Landevennec.

MEMBRE DONATEUR

M. Victor Page, Landerneau.

MEMBRES FONDATEURS

M. Mme A. Cariou, St-Jean-Trollimon.

M. le Chanoine Sallou, Tréguiet.

M. Cl. Vourch, Plouñour-Trez.

MEMBRES PROTECTEURS

M. A. Cariou, Bénodet.

M. J. Calvez, Relecq-Kerhuon.

Mme J. Jacq, Douarnenez.

M. Mme P. Kersual, Lababan.

M. Mme Madec, Beuzec-Conn.

M. Mme L. Mével, Plouñour-Trez.

Mme Lucas, Bohars.

M. Pomey, Paris.

M. Mme Quéménéur, Commana.

M. Mme Y. Toulléc, St-Jean-Trollimon.

M. Mme Bouvier d'Yvoire, Paris.

A Titre Posthume

Mme J.-M. Grall, St-Pierre-de-Cernières (E.)

M. Trelu, Landrévarzec.

MEMBRES BIENFAITEURS

M. Mme P. Bernicot, Lanrivour.

M. Mme J. Cann, Le Tréhou.

M. Mme Y. Cadou, St-Derrien.

M. Mme Cariou, Landerneau.

M. J.-M. Grall, St-Pierre de Cernières.

M. Mme J.-M. Habasque, Le Drenec.

M. Mme Jacopin, Le Drenec.

Mrs P. et R. Kirchhelm, Paris.

M. Mme Lehericey, Falaiseau.

Mme Fr. Maubian, Landivisiau.

Mme J. Mével, St-Pierre-Quilbignon.

M. C. Pena, Santiago.

Mme Poudroux, Brest.

Mlle P. Pouliquen, Tréflex.

Mlle H. Renard, Rennes.

Mlle Fr. Roué, Tréflex.

M. Mme Roux, Rennes.

M. C. Jain, Plonévez-Portzay.

M. Mme Simon, Mespaul.

M. Mme L. Toupin, Scéar.

Mme Vaumoron, Nantes.

A NOS AMIS DÉFUNTS

M. Emile Joffrey, père du R. P. Odon — M. François Quico, père du P. Augustin — R. P. Benoît-Joseph, o. f. m. — R. P. De Villers, S. J. Chantilly — Rde Mère M.-J. Aman, Douarnenez — Frère Boniface Coullio'h — M. F. Abernot, M. F. Le Hervé, Mme Le Cox, Mme Lamour, St-P. Quilbignon — M. Y. Velly, Mme Bouzic, Landerneau — M. L. Bertinetti, Ergué-Armel — M. P. Botharel, S.-Sébastien (L.-I.) — Mme J. Chérel, Rennes — Mme Vve Diner, S.-Servais — Mme J. Gour, Plouha — M. J. Guenenguez, Milliac — M. A. Le Goff, Quimper — Mlle Y. Marc'hador, M. F. Kerampant, Plouvienn — Mlle Pasteur, Brest — M. F. Pangam, M. O. Le Hir, Plouven-ter — M. F. Sparfel St-Renan — M. P. Thomia, Plouider — M. Y. Le Moal (Di-nar-Dor), Coadout (C.-d.-N.).

... Que le Christ Jésus montre son visage heureux et bienveillant !
RITUEL.

CHOSÉS

A

DIRE

Les appréciations bienveillantes de nos lecteurs touchant le bulletin **PAX** de Janvier, sont pour nous un précieux encouragement. Du reste si ce Numéro a pu être réalisé et si d'autres semblables peuvent, espérons-le, paraître périodiquement, c'est à nos abonnements généreux et empressés qu'il faut l'attribuer. De cet accueil et de cet effort que chacun soit remercié. Plusieurs abonnés qui étaient en règle pour l'année 1957 en fin 1956 se sont étonnés de rencontrer dans le numéro de Janvier une formule de mandat. Ils n'avaient pas à en tenir compte: pour faciliter le travail d'expédition, on insère dans tous les exemplaires indistinctement le chèque ... qui, d'ailleurs, pourrait servir à de nouveaux abonnés !

PRESSE LIBÉRALE - BREST

Le Directeur-Gérant : H. GOUGAY

